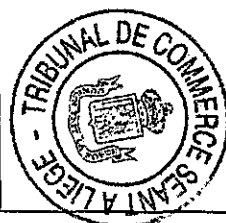


Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



16174807



12 DEC. 2016

Division LIEGE

Greffe

Dénomination : **GRIBOMONT ET FILS**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : AVENUE GREINER 1B A 4100 SERAING

N° d'entreprise : 0443716008

Objet de l'acte : **Transfert d'actions**

EXTRAIT DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2016 :

- Approbation d'un transfert d'actions
- Confirmation du principe de la gratuité du mandat du (des) dirigeant(s) sauf exception approuvée par l'assemblée générale.
- L'assemblée donne procuration à Monsieur André Noblet pour faire le nécessaire en vue de la publication aux annexes du Moniteur Belge.

André NOBLET

Mandataire

Déposé en même temps, le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2016, en original.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/12/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature